

PASSERELLE CULTURELLE

PROJET DE FIN DE FORMATION

JOLAN BALZ

ARTICLE SUR ANDRE RAPIN

CHAPITRE 1

LE VOYAGE D'ANDRE RAPIN

Vous savez, je me suis longuement demandé jusqu'où la vie d'un douanier pouvait aller, par où ça commençait et où ça se terminait. Est-ce simplement quelqu'un restant à son poste en attendant la venue de touristes et de commerçant·e·s ou scrutant des profils louches, peut-être alors adeptes de contrebande et de tromperies en tout genre (voir article sur contrebande) ? Un autre rôle se dessine-t-il derrière cela ? Du moins, c'est la question que je me posais, mais je n'avais jamais pensé me lancer sur les traces d'un douanier aussi érudit qu'André Rapin.

L'histoire de cet homme commença le 20 janvier 1928 à Lausanne, où il naquit. Quelques années plus tard, vers 1934, à l'âge de 6 ans, il fit son école primaire à Lausanne où il put y acquérir les connaissances scolaire de base.

En 1939, il poursuivit ses études au Collège classique cantonal à Lausanne; il y découvrit, entre autres, le latin, le grec et l'allemand, langues indispensables pour la suite de son cheminement professionnel. Il apprit aussi à parler couramment l'Italien.

Très tôt, il montra de l'intérêt pour l'architecture, l'art et l'histoire médiévale en faisant de l'abbatiale de Payerne un de ses sujets d'études. Le 12 février 1944, il devint membre de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Il désirait devenir archéologue, mais il interrompit ses études suite au décès de son père.

Le 1^{er} juillet 1944, alors âgé de 16 ans, il commença un apprentissage de commerce à l'agence de voyages Kuoni, à Lausanne.

Pendant les trois ans de son apprentissage, André Rapin suivit également des cours commerciaux organisés par la Société suisse des commerçants, à Lausanne. Il s'occupait de décomptes avec les chemins de fer et les entreprises de transport. Il se chargeait également de l'établissement de billets de train, d'avion et d'arrangements d'hôtel. Paraît-il qu'il était très apprécié au service du guichet. Tout cela dura jusqu'en 1947. Ses inclinaisons pour le contact humain et la connaissance scientifique le menèrent vers ses domaines de prédilections : les douanes et la valorisation du patrimoine culturel.

Le 30 juin 1947, à l'âge de 19 ans, il reçut son diplôme de fin d'apprentissage de commerce. Il ne perdit pas une minute pour partir à Zürich, le 1^{er} août 1947 où il devint employé au siège central de l'agence de voyage Kuoni. Son objectif était de perfectionner son allemand. Il résida alors onze ans en Suisse alémanique, d'abord à Zurich, puis à Bâle. C'est après une année de travail à l'agence Kuoni le 31 mai 1948, qu'il décida de changer de paysage. Le 1^{er} juin 1948, il commença à travailler pour l'Office suisse de compensation, à Zürich ; il était affecté au service des transports, où il s'occupait du trafic des paiements avec l'Italie.

C'est à l'âge de 20 ans que des éléments décisifs pour la suite commencèrent. Les prochains événements de sa vie allaient marquer son avenir.

CHAPITRE 2

ANDRE RAPIN ET SON LIEN AVEC LE PATRIMOINE CULTUREL

Alors à sa vingtaine, André Rapin commença à œuvrer en faveur de l'histoire et l'archéologie, tout autant que du domaine des douanes.

Retraçons le commencement d'une vie dans laquelle il resta fidèle à ses aspirations.

Le 19 décembre 1950, André Rapin fut contacté par la Direction générale des douanes au sujet de son admission à un examen le 23 janvier 1951, pour devenir aspirant douanier. C'est donc, du haut de ses 23 ans, qu'il passa un examen d'entrée destiné à cette fonction. Il reçut un retour positif peu de temps après.

Le 26 février 1951, un mois après avoir passé son examen, il fut reçu pour un stage de douze mois, à l'École des douanes de Liestal.

Le 26 février 1952, André Rapin s'engagea en tant que jeune aspirant douanier. Il avait le rôle de vérificateur de marchandises. De par ce rôle, il vécut à Bâle jusqu'en 1958.

Au cours de cette même année, André Rapin épousa à Lausanne Yolande Sette. Deux fils naîtront de leur union. Pour l'anecdote, Monsieur Rapin était aussi un grand mélomane qui aimait et connaissait très bien la musique classique ainsi que le jazz, passion qu'il partageait avec son épouse. Lors de différents concerts, ils firent la connaissance, entre autres, des célèbres musiciens clarinettes ainsi que saxophonistes Sidney Bechet et Claude Luter. C'est la raison pour laquelle ses enfants furent prénommés Claude, né en 1953 et Sidney, né en 1960.

Toujours en 1958, il passa un test médical qui révéla son daltonisme. Il fut alors discuté de son avenir en tant que douanier car cette spécificité semblait poser problème pour la fonction. Mais malgré tout, André Rapin fut autorisé à continuer sa vie professionnelle comme il l'entendait.

André ne dérogea pas à la règle, assurant son poste à merveille les années suivirent. Il passa de secteurs en secteurs, en plus de la réussite de divers examens qui lui permirent de grimper les échelons de la hiérarchie. Il devint vérificateur au bureau des douanes de Lausanne-Port franc en 1961 à l'âge de 33 ans. Il s'engagea également au sein de la Commission du personnel de l'Administration fédérale des douanes. Il est aussi intéressant de relever le fait qu'André Rapin a collecté des plans de port-franc et des graphiques, peut être en cette période. Il commença à passer de douane en douane via des transferts le menant à différents endroits de la Suisse, tels que Gondo (dont nous avons des plans), le Locle, Champéry ou St-Cergue vers 1965-68.

Sa vie en tant que douanier commença très vite à prendre de l'ampleur mais il avait aussi à cœur de s'investir dans ses autres passions.

C'est en 1962, avec l'aide de quelques partenaires, qu'il fonda le Cercle Vaudois d'archéologie (CVA). Il était même secrétaire de ce groupement. En l'occurrence, de nombreuses archives liées au CVA sont conservées aux Archives cantonales vaudoises. C'est une association qui travaillait en faveur de la protection du patrimoine culturel.

Pendant près d'une dizaine d'années, André Rapin prit du temps et de l'énergie pour la connaissance de lieux et de sites archéologiques (tel que Vidy, à Lausanne). Il semblait s'adonner à des recherches personnelles scrupuleusement collectées, consignées et probablement partagées aux personnes qui l'entouraient. Il fut également membre de nombreuses autres sociétés : La Société générale suisse d'Histoire ; Gesellschaft Pro Vindonissa ; Stiftung Pro Augusta Raurica ; Société des amis des musées du Jura (France) ; Société académique vaudoise ; Amis de la Cité (Lausanne) ; Società Dante Alighieri, comité de Lausanne ; etc. Il était aussi membre correspondant de la Commission des monuments historiques.

André Rapin a également rejoint une association du nom de l'Association du Vieux – Lausanne se chargeant d'investigations archéologiques de divers lieux. C'est lors d'une assemblée que l'association fit part de son désir de créer une société autonome portant le nom de *Pro Lousonna* ; cette société aurait pour but de s'occuper des fouilles romaines et du Musée Romain de Vidy. C'est alors que *Pro Lousonna* fut créé le 5 décembre 1963, avec André Rapin en tant que secrétaire-caissier. Avec les autres membres de l'association, il participa aux fouilles d'urgence de Vidy, puisque tout allait être détruit pour laisser place à l'Exposition nationale de 1964. À la suite des dégâts occasionnés sur le site, il écrivit, entre autres, une lettre ouverte dans la Gazette de Lausanne intitulée « À Lausanne, la Suisse de demain piétine parfois la Suisse d'hier ».

En 1964, quelques changements organisationnels se déroulèrent entre le Cercle vaudois d'archéologie CVA et une autre société, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie SVHA (des archives en lien sur cette association sont également à trouver). André Rapin y a participé de manière proactive tout en continuant à s'épanouir dans sa vie professionnelle en tant que, désormais, haut fonctionnaire des douanes (il travaillait à la Direction du Ve arrondissement des douanes à Lausanne).

En 1967, les diverses obligations d'André Rapin pour le patrimoine culturel le poussèrent à gagner la présidence de la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie SVHA pendant trois ans. Il n'avait alors que 39 ans !

Il a intégré aussi diverses associations comme la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (SVHA) jusqu'en 1978 et il a assuré la présidence de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie (SSPA), de 1973 à 1975.

CHAPITRE 3

ANDRE RAPIN ET LA FIN DE SON VOYAGE

André Rapin décida de prendre une retraite anticipée à 49 ans.

Retraçons les derniers moments marquants de sa vie active et voyons comment cette grande histoire arrive à son épilogue.

André Rapin a pris une retraite anticipée pour des raisons qui lui appartiennent mais nous pouvons imaginer qu'il avait désormais du temps pour mener des travaux de recherches sur diverses églises et reprendre des

projets qu'il avait déjà commencé : un sondage réalisé vers 1965-66 sur un site archéologique près de la Cathédrale de Lausanne ou des articles qu'il avait sorti en 1966 concernant Frédéric-Louis Troyon (un archéologue suisse), un autre sur l'église Saint-Nicolas à Ursins en 1969.

Mais avant cette retraite, il fut convoqué le 7 mai 1977, à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie SVAH qui ouvrait une assemblée générale à Savigny. Les membres y décernèrent le titre de membre d'honneur à André Rapin, faisant directement hommage à sa grande connaissance du pays et à son dévouement tant que président de la société et à son activité d'animateur du Cercle vaudois d'archéologie CVA depuis 1962.

C'est après quoi en 1977, à l'âge de 49 ans, que André Rapin prit sa retraite anticipée et qu'il eut donc l'opportunité de s'investir dans ses travaux de recherches. Dans les années qui ont précédé son départ de l'administration des Douanes, il a été chargé de rassembler la documentation pour une histoire des douanes.

Vers 1985-88, il collabora avec Jean-Louis Brunaux, archéologue français, pour publier un ouvrage, « Boucliers et lances, dépôts et trophées », parlant de l'antiquité gauloise.

C'est aussi en 1988, le 24 septembre 1988, qu'une journée commémorative fut organisée pour le 25^e anniversaire du Cercle Vaudois à Avenches, et une conférence eut lieu. Anne Bielman fit un discours en cette occasion, puis publia en 1989 un bilan des activités du Cercle dans la Revue historique vaudoise où elle présenta le rôle d'André Rapin, faisant honneur à son parcours et ce qu'il put apporter au domaine du patrimoine culturel. Ce discours, par ailleurs, a été retrouvé dans le fonds d'archives.

En 1990, au sein de l'Association du Cercle vaudois, les tâches administratives commencèrent à être réparties entre membres de l'association, libérant André Rapin de toutes ses tâches.

Le 6 décembre 2002, survint le décès de son épouse, Yolande Rapin-Sette.

Cinq ans plus tard, le 24 février 2007, André Rapin décéda à l'âge de 79 ans avec, derrière lui, une vie riche en savoirs dispersés à travers différentes archives. Sa documentation en archéologie et en architecture avait été déjà transmise au Bureau des Monuments historiques du Canton de Vaud, mais il laissa encore de nombreuses archives à sa famille, comprenant une abondante correspondance, des dossiers sur ses nombreux sujets d'étude en archéologie, architecture et histoire, un volumineux dossier sur Payerne et Corcelles-près Payerne, ainsi que de la documentation pour l'histoire des douanes.

Une dizaine d'années plus tard, en 2017, en prévision de la dissolution du Cercle vaudois d'archéologie, Denis Weidmann, membre du Cercle et ancien archéologue cantonal, aidé de Gilbert Kaenel, membre du Cercle et ancien directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, ont organisé les archives dans l'ordre chronologique des pièces et par année pour les confier aux Archives cantonales vaudoises. Le choix de leur fournir ces archives était dicté par le fait que les Archives cantonales vaudoises ont accueilli systématiquement les comptes rendus annuels de 1972 à 2016. La réception des archives du Cercle a eu lieu le 31 août 2017. L'inventaire est rédigé par Louis Bonard sous la direction de Gilbert Coutaz, le 23 octobre 2017. Les archives d'André Rapin concernant l'association furent donc collectées par les Archives cantonales vaudoises.

Et c'est en mars 2018 que l'un des fils d'André Rapin, Claude Rapin, prit contact avec le directeur des Archives cantonales, Gilbert Coutaz. Il fut décidé que l'ensemble des dossiers sur les douanes serait confié aux Archives et en constituerait un fonds, portant la cote PP 895 (une première livraison est faite le 22 mars, suivie d'une seconde, le 26 mars 2018). Il fut également admis que le fonds serait dépourvu de toutes restrictions, faisant du fonds PP 895 libre d'accès.

En 2019, le plan de classement fut établi par Jolan Balz, d'avril à mai 2019 et le conditionnement effectué par Martin Ducraux en mai 2019, sous la direction de Gilbert Coutaz. L'inventaire PP 895 a été finalisé le 24 mai 2019. Le 28 mai 2019, a été versé la dernière donation des archives de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie aux Archives cantonales vaudoises.

Donnant les divers faits de diverses vies, cet homme nous apprend à tous et à toutes qu'il est possible de vivre de ses passions et de les faire fructifier.